



DOSSIER DE PRESSE

CONFÉRENCE ANNUELLE DU TOURISME

PREMIÈRE ÉDITION

8 OCTOBRE 2015

CONTACT

Mounia Gicquel : mounia.gicquel@diplomatie.gouv.fr - 07 78 12 84 84

Marianne Zalc-Müller : marianne.zalc-muller@diplomatie.gouv.fr - 06 11 69 43 00

INTRODUCTION



Le tourisme est un trésor national. Il représente plus de 7 % de notre produit intérieur brut, deux millions d'emplois non délocalisables, et rapporte chaque année des dizaines de milliards d'euros à notre solde commercial, constituant ainsi un secteur stratégique pour notre économie. Le tourisme est également un vecteur décisif d'influence et de rayonnement pour la France dans le monde.

C'est pourquoi, en clôture des Assises du tourisme le 19 juin 2014, puis à l'issue des travaux du Conseil de promotion du tourisme le 11 juin dernier, j'ai annoncé, au nom du Gouvernement, une série de mesures pour renforcer le tourisme français.

Les mesures annoncées à ces deux occasions traitent l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur touristique. Elles sont structurées autour de quatre axes majeurs : l'accueil, le numérique,

la formation et l'investissement. Notre action ne s'est toutefois pas limitée à ces quatre sujets. Avec Matthias Fekl et Martine Pinville, nous nous efforçons également d'améliorer notre offre touristique et de mener des actions de promotion du tourisme français à l'étranger. L'ensemble des mesures concernées sont recensées dans ce dossier de presse.

Cette première Conférence annuelle du tourisme a pour but de réunir tous les acteurs impliqués – pouvoirs publics, élus et professionnels du tourisme – pour effectuer un point de situation. Quelles mesures sont mises en œuvre, quels chantiers restent ouverts ? Ce rendez-vous, nous le tiendrons tous les ans, pour continuer à échanger, car ce n'est que par le dialogue et le travail ensemble que nous pourrons atteindre notre objectif : faire en sorte que la France construise un avenir touristique à la hauteur de ses atouts – c'est-à-dire un avenir exceptionnel.

Merci d'avoir répondu présent à ce nouveau rendez-vous annuel.

Laurent Fabius,
Ministre des Affaires étrangères et du Développement international

PROGRAMME

8 h - 9 h

Ouverture des portes, accueil des invités

9 h - 9 h15

Allocution d'ouverture – Matthias Fekl

9 h 20 - 10 h 20

Table ronde sur l'investissement : quels outils pour quels besoins ?

Avec :

- Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des dépôts
- Fanny Letier, directrice exécutive, Bpifrance
- Roland Héguy, président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie
- Jean-François Suhas, président du Club de la Croisière Marseille Provence
- Jérôme Tourbier, fondateur des Sources de Caudalie

Modérateur : Agnès Romatet-Espagne, directrice des entreprises et de l'économie internationale, ministère des Affaires étrangères et du Développement international

10 h 30 - 11 h 30

Table ronde sur le numérique : quelles opportunités pour le tourisme ?

Avec :

Isabelle Bremond, vice-présidente du Réseau national des destinations départementales
Vivek Badrinath, vice-président d'ACCOR
Didier Chenet, président du Synhorcat et du GNI
Côme de Chérissey, directeur général de Gault et Millau
Christian Mantéi, directeur général d'Atout France

Modérateur : Emma Delfau, sous-directrice tourisme, Direction générale des entreprises

11 h 30 - 12 h

Allocution de clôture du Ministre

12 h - 12 h 30

Conférence de presse du Ministre

SYNTHÈSE DES MESURES MISES EN ŒUVRE PAR LE QUAI D'ORSAY EN 2014 ET 2015

Accueil		
1	Amélioration de la signalétique dans les aéroports, gares et transports en commun	✓
2	Lancement du projet « Charles de Gaulle Express »	✓
3	Lancement du projet de rénovation des gares parisiennes	✓
4	Création d'un forfait-taxi Paris-aéroports	✓
5	Amélioration de l'accueil et de l'information aux passagers dans les Aéroports de Paris	✓
6	Ordonnance de simplification dans le secteur du tourisme	✓
7	Plan « sécurité touristes »	✓
8	Autorisation de l'ouverture dominicale et nocturne dans des zones touristiques internationales	✓
9	Facilitation de la délivrance des visas	✓
10	Parcours d'excellence culinaire	✓
11	Dispositif d'envoi de SMS de bienvenue aux touristes chinois	✓
Numérique		
12	Lancement de www.france.fr, portail Internet de promotion de la destination France	✓
13	Adoption du Plan très haut débit	✓
14	Convention entre opérateurs téléphoniques et le MAEDI pour le suivi statistiques du tourisme	✓
15	Encadrement des grandes plateformes de réservation en ligne (contrat de mandat)	✓
16	Accompagnement du développement de l'économie collaborative	✓
Formation		
17	Travaux préparatoires à la création d'une Conférence des formations d'excellence du tourisme (CFET)	✓
18	Travaux préparatoires à la création et au financement d'une chaire de recherche et d'enseignement supérieur dans le tourisme	✓
19	Développement d'un MOOC d'enseignement aux métiers du tourisme par Atout France	✓
Investissements		
20	« France Développement Tourisme » : dispositif consolidé de 1 milliard d'euros du groupe Caisse des dépôts et consignations : - foncière de 500 millions d'euros mise en place à la Caisse des dépôts et consignations. La CDC investira en fonds propres pour la rénovation et la construction de neuf dans l'hôtellerie, sur l'ensemble du territoire français. - enveloppe de 400 millions d'euros dégagée par la Direction de l'investissement et du développement local de la Caisse des dépôts pour le financement d'équipements et infrastructures touristiques. - fonds de 100 millions d'euros mis en place par la BPI, qui investira en fonds propres pour financer des entreprises innovantes dans le tourisme.	✓
21	Pré-orientation du « Programme d'Investissements d'Avenir » (PIA3) intégrant le financement de projets tourisme	✓

Structuration de l'offre		
22	Constitution de cinq pôles d'excellence (œnotourisme, tourisme nocturne, tourisme de savoir-faire, tourisme de montagne l'été, écotourisme)	✓
23	Signature de 20 contrats de destination	✓
24	Adoption d'une stratégie du tourisme des croisières fluviales et maritimes et Outre-Mer	✓
25	Déploiement d'une stratégie d'appui au tourisme d'affaires	✓
26	Modification du calendrier scolaire pour les vacances de Pâques	✓
Promotion		
27	Renforcement des moyens et des missions d'Atout France	✓
28	Actions de promotion de la gastronomie française	✓
29	Création d'un Collège des marques (sélection de 20 marques mondiales)	✓
30	Promotion de la destination France dans les centres externalisés de gestion de visas	✓
31	Campagnes d'accueil et de sensibilisation	✓
Enjeux internationaux		
32	Création d'une famille à l'export « French Travel »	✓
33	Signatures d'accords de coopération en matière de tourisme	✓
34	Élection de la France au Conseil exécutif de l'OMT	✓
35	Création d'un « réseau universel tourisme » (Atout France - Ambassades)	✓

POUR APPROFONDIR : LE DÉTAIL DES MESURES MISES EN ŒUVRE PAR LE QUAI D'ORSAY EN 2014 ET 2015

Accueil	
Amélioration de la signalétique dans les aéroports, gares et transports en commun	Des pictogrammes homogénéisés ont été installés en 2014 par ADP, la SNCF et la RATP dans les aéroports, gares et transports en commun afin de mieux informer les touristes.
Lancement du projet « Charles de Gaulle Express »	Le Gouvernement finalise l'ordonnance, autorisée par la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, qui fixera le fonctionnement du futur gestionnaire de l'infrastructure de transport. Le comité interministériel Grand Paris du 15 octobre 2015 précisera les contours du projet.
Lancement du projet de rénovation des gares parisiennes	Adoption d'un schéma de réaménagement de la gare du Nord et de la gare du Bourget. Travaux en cours à la gare du Nord (première phase : 2015-2018, deuxième phase : 2018-2023).
Création d'un forfait-taxi Paris-aéroports	Les tarifs forfaitaires pour les taxis effectuant des courses directes entre Paris et les aéroports d'Orly et Roissy-CDG entreront en vigueur au 1er mars 2016.
Amélioration de l'accueil et de l'information aux passagers dans les Aéroports de Paris	Déploiement d'équipes d'accueil spécialisées, affiches de bienvenue, accès wifi gratuit, écrans d'information en 15 langues, bornes interactives d'informations multilingues à la sortie des avions, communication renforcée autour du dispositif automatisé de passage des contrôles douaniers PARAFE.
Ordonnance de simplification dans le secteur du tourisme	Le décret d'application de l'ordonnance en Conseil d'État a été publié au JO le 20 août 2015. Des mesures complémentaires, d'ordre réglementaire, ont été prises par décret du 18 août 2015. Ces mesures simplifient et allègent le cadre législatif et réglementaire du secteur du tourisme. À titre d'exemple, l'ordonnance donne aux professionnels de l'hébergement touristique marchand, comptant plus de 160 000 établissements, la possibilité d'assouplir le calendrier de réalisation de certaines mises aux normes obligatoires. Elle simplifie également les modalités de fonctionnement des offices de tourisme et ouvre le dispositif des chèques-vacances aux salariés des particuliers employeurs.

<p>Plan « sécurité touristes »</p>	<p>Déploiement en 2014 d'un plan « sécurité touristes » par la préfecture de Paris, reconduit en 2015 : occupation policière renforcée sur les sept principales zones touristiques de Paris, mise en place de partenariats renforcés entre la préfecture de police de Paris et les ambassades des États dont sont originaires les touristes étrangers. Selon la préfecture de police de Paris, ces mesures se sont traduites par une diminution de 19,16 % des vols avec violence et de 28,96 % pour les vols à la tire sur les sept premiers mois de l'année 2015.</p>
<p>Ouverture dominicale sur des zones touristiques internationales</p>	<p>La loi n° 015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques redéfinit les contours du travail du dimanche et l'extension des horaires d'ouverture sur les zones touristiques internationales (ZTI).</p>
<p>Parcours d'excellence culinaire</p>	<p>Mise en place d'une procédure simplifiée pour la venue en France de ressortissants étrangers, justifiant d'une formation ou d'une expérience professionnelle dans le domaine culinaire et souhaitant bénéficier d'une formation d'excellence par un stage de longue durée dans un grand restaurant français. L'objectif de 100 visas/parcours d'excellence culinaire sera atteint à la fin de l'année.</p>
<p>Dispositif d'envoi de SMS de bienvenue aux touristes chinois</p>	<p>China Mobile (1^{er} opérateur chinois, 700 millions d'abonnés) assure depuis novembre 2014 l'envoi systématique de SMS d'accueil aux touristes chinois lors de leur arrivée sur le territoire français. Le message renvoie à un lien sur une page d'Atout France en chinois, fournissant toutes les informations utiles aux voyageurs.</p>

Numérique	
Portail Internet	Mise en place le 8 octobre 2015 de www.france.fr , un portail national dédié à la promotion de la destination France, géré par Atout France.
Plan France très haut débit	En cours de déploiement. Développement d'une couverture de qualité sur tout le territoire, notamment dans les zones à forte fréquentation touristique. Un programme de couverture en Internet mobile permettra également d'accompagner les collectivités qui le souhaitent, afin de cibler spécifiquement les zones touristiques non couvertes par la 3G actuellement.
Convention statistique entre les opérateurs téléphoniques et le MAEDI	Dans le cadre de l'élaboration des statistiques sur les visiteurs venant de l'étranger (dispositif EVE), la DGE et la Banque de France expérimentent depuis 2015 l'utilisation du suivi des données de téléphonie mobile afin de dénombrer le nombre de visiteurs venant de l'étranger en France et la durée de leur séjour. Cette expérimentation devrait permettre de publier l'an prochain des statistiques consolidées plus tôt.
Encadrement des relations entre hôteliers et grandes plateformes de réservation en ligne	Les relations contractuelles entre hôteliers et grandes plateformes de réservation ont d'ores et déjà été clarifiées par la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 10 juillet 2015. Le texte prévoit que l'hôtelier reste libre d'accorder à ses clients tout avantage tarifaire ou promotionnel qu'il juge approprié.
Accompagnement du développement de l'économie collaborative	En application d'une disposition législative du PLFR 2014, un décret a été publié le 30 août dernier, autorisant l'administration fiscale à solliciter des informations précises et chiffrées aux plateformes de location de meublés touristiques. En outre, l'UNPLV a accepté de mettre en place une charte de bonnes pratiques. À travers cette charte, les plateformes s'engagent à transmettre aux propriétaires mettant leur bien en location : - une information claire et directe de leurs obligations juridiques et fiscales ; - un récapitulatif des revenus agrégés perçus chaque année par leur activité locative, devant faire l'objet d'une déclaration.

Formation	
Conférence des formations d'excellence du tourisme (CFET)	Mise en réseau des écoles et universités proposant des formations d'excellence au tourisme. Mission confiée en septembre 2015 à la CCI Paris Île-de-France, en collaboration avec l'Institut français du tourisme. Création juridique de la Conférence courant octobre 2015.
Création d'une chaire de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le tourisme	Cette chaire sera financée sur fonds privés et créée en 2016. La Conférence des formations d'excellence du tourisme lancera un appel d'offres à l'automne 2015 pour identifier les établissements souhaitant accueillir cette chaire.
Développement d'un MOOC par Atout France	Cours en ligne destiné à l'ensemble des professionnels du tourisme, ayant pour but de les aider à analyser les besoins et attentes des nouvelles clientèles étrangères. Cours mis en place en partenariat avec Tourism Academy, une start-up qui en assure la conception et la production. Le MOOC sera mis en ligne le 2 novembre 2015.

Investissement	
« France Développement Tourisme »	Mise en place d'un dispositif intégré de 1 milliard d'euros par le groupe Caisse des Dépôts et des Consignations, dont les composantes sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - foncière de 500 millions d'euros mise en place à la Caisse des dépôts et consignations. La CDC investira en fonds propres pour la rénovation et la construction de neuf dans l'hôtellerie, sur l'ensemble du territoire français. - enveloppe de 400 millions d'euros dégagée par la Direction de l'investissement et du développement local de la Caisse des dépôts pour le financement d'équipements et infrastructures touristiques. - fonds de 100 millions d'euros mis en place par la BPI, qui investira en fonds propres pour financer des entreprises innovantes dans le tourisme.
Programme Investissements d'Avenir (PIA3)	Le tourisme sera l'un des secteurs prioritaires du prochain Programme investissements d'avenir (PIA 3, 2016).

Structuration de l'offre	
Constitution de cinq Pôles d'excellence (Œnotourisme, tourisme nocturne, tourisme de savoir-faire, tourisme de montagne l'été, écotourisme)	La mise en place des Pôles d'excellence touristique en 2014-2015 répond à la nécessité de renouveler et adapter l'offre touristique française aux évolutions des attentes des touristes internationaux, sur certains segments touristiques particuliers. Des feuilles de route ont été établies pour chacun des pôles et seront déclinées en 2015-2016.
Signature de 20 contrats de destination	Chaque contrat de destination fédère acteurs publics et privés autour d'une « marque de territoire » (Bourgogne, Paris, Corse, Mont-Saint-Michel, Normandie Impressionniste, etc.). L'objectif est de rassembler les moyens financiers et humains disponibles autour d'une stratégie de communication unifiée pour chaque « marque », afin de rendre notre offre touristique plus lisible à l'international et d'encourager les touristes étrangers à rayonner sur tout le territoire français. Onze contrats ont été signés en décembre 2014, neuf nouveaux contrats ont été signés en mai 2015.
Définition de stratégies spécifiques, croisières et Outre-Mer	Jacques Maillot, chargé de mission auprès du ministre des Affaires étrangères et du Développement international et du secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, a soumis 20 propositions pour faire de la France l'une des premières destinations mondiales de croisières. Des travaux sont en cours pour améliorer la connectivité des ports. Voies navigables de France a en outre fait du tourisme une priorité, en collaboration avec le MAEDI. La croisière sera davantage intégrée aux actions de promotion d'Atout France. Des travaux sont également en cours pour améliorer le financement de la construction, en France, des navires de croisière commandés par des armateurs nationaux.
	27 propositions en faveur des destinations d'outre-mer ont été retenues par Laurent Fabius et George Pau-Langevin. Parmi elles : - assouplissement des conditions d'entrée dans certaines collectivités d'outre-mer par des dispenses de visas court séjour pour les ressortissants de pays présentant un réel potentiel touristique ; - renforcement du Cluster Outre-mer d'Atout France afin d'en faire une plateforme opérationnelle et stratégique dédiée au développement du tourisme ultramarin.
	Dans le cadre de l'année franco-mexicaine, la France et le Mexique ont entamé une réflexion en juillet 2015, pour organiser des circuits touristiques, y compris marins, associant nos territoires d'outre-mer et les pays des Caraïbes (Mexique, Cuba, Colombie, Costa-Rica, République dominicaine, etc.).

Déploiement d'une stratégie d'appui au tourisme d'affaires	Le tourisme d'affaires fera l'objet d'un « comité de filières » dédié. Adoption d'un plan d'accompagnement des événements, congrès, foires et salons afin de capter de nouveaux événements et ancrer en France ceux qui y sont déjà organisés. Mobilisation du réseau diplomatique à cet effet.
Modification du calendrier scolaire pour les vacances de Pâques	À la demande du Ministre des Affaires étrangères, le calendrier des vacances scolaires du printemps a été modifié (avancement d'une semaine) par le ministère de l'Éducation nationale, pour permettre à davantage de Français de partir à la montagne au printemps.

Actions de promotion	
Renforcement des moyens et des missions d'Atout France	Mise en place dès 2015 d'une procédure d'attribution de produit des recettes visas permettant de renforcer les moyens financiers dédiés à la promotion de la destination France (environ 5 millions d'euros supplémentaires en 2015).
Actions de promotion de la gastronomie française	L'opération gastronomique Goût de France organisée le 19 mars 2015 sur cinq continents aura réuni 1 300 restaurants, tout le réseau diplomatique et plus de 100 000 convives. Largement repris par la presse française et étrangère, l'événement a permis de mettre en avant nos produits, l'art de vivre à la française, et plus largement de valoriser la destination France. L'opération sera pérennisée et aura désormais lieu tous les ans, le 21 mars.
Création d'un collège des marques (sélection de 20 marques mondiales)	Le collège des marques, composé d'acteurs du tourisme, du luxe et de consultants, a sélectionné en 2015 vingt marques mondiales (Paris, Provence, Bordeaux, Champagne, Normandie, Bretagne, Bourgogne, Alpes-Mont Blanc, Côte d'Azur, Corse, Val de Loire, Alsace, Lyon, Biarritz-Pays Basque, Toulouse-Pyrénées, etc.), prioritaires en matière de promotion. Le travail sur les marques est un prolongement de celui sur la structuration de l'offre des contrats de destination.
Promotion de la destination France dans les centres externalisés de gestion de visas	Sélection de trois pays dans lesquels des actions pilotes de promotion harmonisées seront mises en place au sein des centres externalisés de gestion de visas, avec l'appui d'Atout France.
Campagnes d'accueil et de sensibilisation	<p>Signature de partenariat entre Atout France et des chaînes étrangères diffusant le Tour de France</p> <p>Élaboration par Atout France d'une campagne de communication centrée sur l'accueil sur le territoire français. En prévision de l'Euro 2016, cette campagne sera déclinée dans les 10 villes où se joueront les matchs.</p> <p>L'émission <i>Midi en France</i>, diffusée sur France Télévisions, a mis en place un segment « Sourires de France », donnant à voir les actions positives des Français en matière d'accueil. Ce segment a été développé en 2014, à la demande du ministre des Affaires étrangères et du Développement international.</p>

Enjeux internationaux

Création d'une famille à l'export « French Travel »	Pilotée par Jean-Bernard Falco, la filière « French Travel » mise en place en 2014 au ministère des Affaires étrangères et du Développement international, emmène à l'export les PME et ETI dans l'hôtellerie, les transports aériens, le thermalisme, les croisières, les ports de plaisance, les parcs de loisirs, etc. Les premières missions sont organisées au Monténégro, en Chine, en Iran, à Singapour, en Malaisie et à Cuba.
Signatures d'accords de coopération et de déclarations d'intention en matière de tourisme	Signatures avec le Costa Rica, la Colombie, le Chili, les Philippines, le Mexique, l'Angola, l'Inde, etc.
Représentation de la France au Conseil exécutif de l'OMT	La France a été réélue le 17 septembre dernier au Conseil exécutif de l'Organisation mondiale du Tourisme.
Création d'un réseau « Universel tourisme » (Atout France - Ambassades)	Désignation, pour toutes les ambassades, d'un correspondant tourisme, en lien avec l'opérateur Atout France. Ce réseau démultipliera la force de frappe d'Atout France.

PARTICIPANTS

Pierre-René Lemas

Directeur général du groupe Caisse des dépôts



Diplômé de Paris 1 et de l'Institut d'études politiques de Paris, et élève de l'École nationale d'administration, préfet.

Le Groupe Caisse des dépôts participe au développement économique de la France.

Il est sous la protection du Parlement et mène des missions d'intérêt général en accompagnant l'économie de la transition : la transition du numérique, la transition énergétique, la transition écologique et aussi la transition territoriale.

Le groupe, qui investit dans des projets au service du développement des territoires, se constitue de l'établissement public et de ses filiales. L'établissement public regroupe des activités d'intérêt général (banquier du service public de la Justice et de la Sécurité sociale, gestion de l'épargne, gestion des régimes de retraite publics et semi-publics, développement territorial via ses directions régionales...).

Ses vingt filiales (parmi lesquelles Bpifrance, CNP, Transdev, SNI, Compagnie des Alpes, Egis) sont implantées dans 60 pays. Elles exercent des activités dans le domaine de la banque, de l'aide aux entreprises, de l'assurance, du logement, de l'ingénierie, du transport, du tourisme, de l'aménagement, des services, de l'investissement à l'international. Le Groupe comprend près de 120 000 collaborateurs dans le monde.

En 2016, le groupe Caisse des dépôts fêtera son bicentenaire.

Jean-François Suhas

Président du Club de la Croisière Marseille Provence



Diplômé de l'École nationale supérieure maritime, Jean-François Suhas a été élu président du Club de la Croisière Marseille Provence le 9 janvier 2015. Durant sa carrière, il a parcouru le monde à bord de bateaux de croisière des compagnies Paquet et Club Méditerranée. Après dix années de navigation, il intègre en 1999 la station de pilotage de Marseille-Fos dont il a été le secrétaire général de 2011 à 2015. Membre élu de la CCI Marseille Provence, il participe activement à la promotion des diverses activités du Grand Port maritime de Marseille (GPMM) et des grandes filières du tourisme.

S'appuyant sur une conjonction nationale très favorable aux secteurs de la croisière maritime et fluviale avec la construction, l'exploitation et la réparation des plus grands navires au monde, il ambitionne de créer un pôle d'excellence *made in Marseille*, grâce à la présence en Provence d'acteurs majeurs du secteur. Ce projet engagé sur les prochaines années s'appuie sur la consolidation d'une filière croisière constituée de savoir-faire reconnu dans les services aux navires, la gestion de terminaux, la réparation navale. Il vise aussi à renforcer la fourniture d'énergie propre, le numérique, la formation et l'accessibilité internationale du territoire.

Fanny Letier

Directrice exécutive, direction Fonds propres PME à la BPI



Diplômée de Sciences Po Paris, de l'ENA et de l'Institut français des administrateurs, Fanny Letier a débuté sa carrière en 2004 à la Direction générale du Trésor en tant qu'adjointe au chef de bureau « entreprises et intermédiaires d'assurance » avant de devenir conseillère financière à la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne en 2008. En 2010, Fanny Letier devient chef du bureau « financement et développement des entreprises » et secrétaire générale du Comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI). Avant de rejoindre Bpifrance, Fanny Letier était directrice adjointe de cabinet du ministre du

Redressement productif.

En 2013, Fanny Letier est nommée directrice de Bpifrance Investissement Régions. Depuis 2015, elle est directrice exécutive de la direction Fonds propres PME de cet organisme.

Roland Héguy

Président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (UMIH)



Roland Héguy, hôtelier-cafetier-restaurateur à Biarritz, a effectué toute sa carrière dans le secteur de l'hôtellerie-restauration. Il fut impliqué dans le développement touristique de la zone Pays Basque en tant que président de l'UMIH Pays basque jusqu'en 2010.

Élu en 2010 à la tête de l'organisation professionnelle Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, Roland Héguy prend ainsi les rênes d'un secteur clef de l'économie française. En 2014, l'hôtellerie-restauration en France représente 90 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 220 000 entreprises et plus d'un million d'actifs dont 800 000 salariés.

Jérôme Tourbier

Fondateur des Sources de Caudalie



Jérôme Tourbier est titulaire d'un master business, management, marketing, and related support services de l'École supérieure de commerce de Bordeaux, obtenu en 2000, et diplômé de la faculté d'œnologie de Bordeaux. Il dirige désormais avec son épouse le groupe Les Sources de Caudalie, qui regroupe aujourd'hui trois établissements symboles de l'art de vivre à la française :

- les Sources de Caudalie, qui rassemblent au cœur du vignoble bordelais un hôtel 5*, trois restaurants, dont un doublement étoilé, et un spa de « vinothérapie »,

est également étoilée,

- le Royal Champagne, hôtel-spa 5* entre Reims et Epernay

D'autres projets d'« hôtels du vignoble » sont à l'étude. Jérôme Tourbier est également depuis 2010 directeur du conseil d'administration de la chaîne internationale Small Luxury Hotels of the World (SLH), qui compte 530 hôtels dans le monde.

Isabelle Bremond

Vice-présidente du Réseau national des destinations départementales



Diplômée d'un DESS économie du tourisme de l'université d'Aix Marseille, Isabelle Brémond est directrice générale de Bouches-du-Rhône Tourisme depuis 2001. Missionné par le conseil départemental, Bouches-du-Rhône Tourisme agit en faveur de la coordination des acteurs et de l'attractivité de la destination.

Elle a également occupé les postes de directrice générale de l'association départementale Gîtes de France à Mallemort (2002 – 2012) et celui de maître de conférences associé au CEDERS (3^e cycle marketing tourisme).

Elle est aussi vice-présidente du Réseau national des destinations départementales (Rn2D) et animatrice de la commission communication/marketing/presse du Rn2D.

Le Réseau national des destinations départementales (Rn2D) est une association loi 1901 qui réunit l'ensemble des structures départementales du tourisme, CDT et AD(R)T. Acteur majeur du développement touristique en France, Rn2D accompagne les changements de fond du secteur, conduit des missions d'observation, d'ingénierie, de coordination et de promotion des 96 destinations françaises.

Vivek Badrinath

Vice-président d'ACCOR



Vivek Badrinath est diplômé de l'École polytechnique et de l'École nationale supérieure des télécommunications (ENST).

En 2014, il quitte le groupe français Orange pour piloter le pôle distribution-marketing d'ACCOR en tant que directeur général adjoint. À ce titre, il est chargé du marketing, du digital, de la distribution et des systèmes d'information du groupe hôtelier français, dont il rejoint le comité exécutif.

Il devient alors le chef d'orchestre de la stratégie numérique que souhaite renforcer le président-directeur général d'ACCOR.

Didier Chenet

Président du Synhorcat et du GNI



Diplômé d'une maîtrise de sciences économiques à Sciences Po Paris, Didier Chenet est le président du Synhorcat (Syndicat national des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et traiteurs) depuis 2004. Il avait auparavant assuré le contrôle du capital du groupe des restaurants Oh ! Poivrier.

En 1995, il fait son entrée au Synhorcat, qui est particulièrement présent dans les grandes villes. À ce titre, il crée la section des établissements multiples. Le Synhorcat regroupe 26 000 établissements en France.

Côme de Cherisey

Directeur général et éditeur de Gault et Millau



Ex-PDG de Newzy et NewzyExecutive.fr et fondateur-associé d'États-Majors Éditions, Côme de Chérisey est le directeur général/éditeur de la société Gault et Millau depuis juin 2011.

Il a lancé un programme de diversification de la marque, avec la création du magazine *Gault et Millau, l'expert gourmand*, de guides papier régionaux spécifiques, et la mise en place d'une stratégie numérique.

Aujourd'hui, la société réalise 30 % de son chiffre d'affaires sur son métier historique d'édition de guides papier « France » et 70 % sur les nouveaux métiers.

Christian Mantéi

Directeur général d'Atout France, secrétaire général du Conseil supérieur de l'œnotourisme



Après avoir créé plusieurs entreprises dans le domaine du tourisme depuis le début de sa carrière professionnelle, Christian Mantéi intègre en 1991 le GIE Maison de la France, où il y exerce la fonction de directeur du marketing et de l'information. En 1996, il accède au poste de directeur général adjoint.

Après six années passées à Maison de la France, il prend la tête de l'Office de tourisme et des congrès de Paris.

Directeur associé de Parishotels.com et directeur du cabinet d'ingénierie touristique Christian Mantéi consultants, il prend en 2004 la direction de l'Agence française de l'ingénierie touristique (AFIT). À la suite à la fusion de l'AFIT, de l'ONT (Observatoire national du tourisme) et du SEATM (Service d'études et d'aménagement touristique de la montagne), une nouvelle plateforme d'expertise française du tourisme, ODIT France, naît, et Christian Mantéi en devient le directeur Général. Le 29 décembre 2008, il est nommé préfigurateur de la nouvelle Agence de développement touristique de la France. Le 17 juin 2009, il devient directeur général d'Atout France, née du rapprochement de Maison de la France et d'ODIT France. En 2012, il est nommé président de la commission tourisme Rydercup 2018.